

ÉDITORIAL

JULIEN BALBONI

Après la mort de Julie Van Espen

Parent pauvre

La Justice? C'est un peu ce vieil oncle que l'on n'écoute plus, qui grogne dans son coin en ressassant la même rengaine. Jusqu'au jour où ce parent pauvre tape sur la table et attire enfin l'attention de sa famille de façon gênante. La famille politique est donc là aujourd'hui, rassemblée pour clamer sa colère face à l'innommable. Comme souvent, il aura fallu un fait divers sordide pour qu'on s'intéresse à la Justice et à ses travers.

Pourquoi une telle émotion? Parce que le citoyen ne comprend pas comment un récidiviste condamné à de la prison ferme a pu ôter la vie de Julie Van Espen, jeune et radieuse étudiante de 23 ans qui se baladait à vélo près du canal Albert. Il était en liberté de manière parfaite-

ment légale. C'est la loi belge: pour ordonner une arrestation immédiate, un juge doit mettre en évidence un risque de soustraction à la justice, ce qui n'était pas le cas dans le chef du suspect du crime quand il fut jugé en 2017. Le juge n'a pas fait d'erreur. Et le

Ça ne date pas d'hier mais la situation empire alors que le budget de la Justice est plus faible qu'en 2011.

ministre Koen Geens a beau jeu de s'indigner: les professionnels n'ont pas oublié que

c'est lui, en 2017, qui a fait passer une loi rendant l'arrestation immédiate plus compliquée à prononcer.

L'autre problème soulevé par l'affaire Van Espen est celui du sous-financement des cours d'appel. S'il n'avait pas fallu deux ans entre le premier et le second procès du suspect, celui-ci serait en prison.

Ça ne date pas d'hier mais la situation empire alors que le budget de la Justice est plus faible qu'en 2011 et qu'il n'y a tout simplement pas assez de personnel. Dans les programmes des partis francophones, tous, hormis le PP, ont appelé à augmenter le budget et à embaucher. On dit que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Il serait temps de tenir cette promesse de justice et d'enfin entendre ce vieil oncle ronchon mais indispensable.